



## Demande d'aide pour abus de confiance

Par **luc\_old**, le **12/07/2007** à **15:56**

bonjour,  
apres avoir acheté un véhicule d'occassion il y a 2 mois on s'est aperçu lors d'un controle chez un garagiste que le pot catalytique est bouché.  
le concessionnaire ne veut pas prendre en charge la réparation qui nous couterait 1500€.  
nous avons parcouru que 2000 km depuis que nous l'avons acheté ne s'agit-il pas d'un vice caché ou avons nous un recours contre le concessionnaire.  
merci de votre reponse.